

**ORDRE DE MALTE  
FRANCE****COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

5 avril 2018

## Rétention

### L'Ordre de Malte France appelle à un changement de cap.

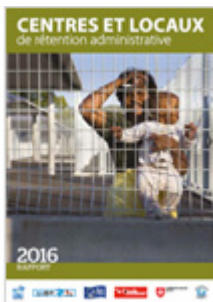
Présent depuis huit ans dans les centres de rétention, l'Ordre de Malte France assure une mission d'information des étrangers retenus et d'aide à l'exercice de leurs droits. Ses équipes, à l'engagement sans faille, apportent également, durant toute la durée de la rétention, un soutien moral aux personnes suivies malgré des difficultés croissantes pour mener à bien leur mission d'accompagnement.

En effet, l'Ordre de Malte France et les cinq autres associations habilitées à intervenir en rétention, ont déjà eu l'occasion d'exprimer leurs interrogations sur le bien-fondé de la politique française en matière de rétention, la France étant l'un des États membres de l'Union européenne qui enferme le plus d'étrangers pour un résultat très faible en termes d'éloignement. Ainsi, en 2016, la France enfermait dix fois plus de personnes que l'Allemagne pour trois fois moins de renvois vers un État tiers.

L'Ordre de Malte France s'inquiète de la forte augmentation des placements en rétention en 2017 et qui se confirme en 2018, au détriment notamment de personnes souvent fragilisées par l'exil et parfois vulnérables (familles avec enfants mineurs, personnes malades, victimes de la traite des êtres humains, personnes pouvant prétendre à une protection internationale) auprès desquelles l'association est particulièrement engagée. Les nouvelles lois, récemment adoptées ou à l'étude, ne feront que renforcer cette pratique. La réforme en cours prévoit ainsi de doubler la durée de rétention, qui s'allongerait de 45 jours à 90 jours, pouvant aller jusqu'à 135 jours dans certains cas.

L'Ordre de Malte France appelle ainsi le gouvernement français à adopter une approche plus respectueuse de la dignité de la personne humaine et à opérer un véritable changement de cap quant à l'usage de la rétention, en développant les alternatives à l'enfermement notamment l'assignation à résidence ou le retour volontaire.

#### Télécharger le rapport annuel sur les centres de rétention administrative



[Télécharger le rapport annuel sur les centres de rétention administrative](#)

#### À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les

#### CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication  
Juliette Hourlier  
[j.hourlier@ordredemaltefrance.org](mailto:j.hourlier@ordredemaltefrance.org)  
01 55 74 53 18

personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.



L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.



Panorama 2016

Presse **SEITOSEI**

Olivier Coppermann  
[presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr](mailto:presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr)  
01 78 94 86 71 06 07 25 04 48

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

et  

Ordre de Malte France - Direction de la communication - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de l'Ordre de Malte France, merci de cliquer ici »